



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/10/2018

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation
23/10/2018

Date d'affichage
23/10/2018

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J./..

et publication du :

..J./..

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six octobre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme FAYOLLE Carole.

Etaient présents :

Mme BOUTROUX Stéphanie, Mme FAYOLLE Carole, M. GENESTE Jean-Guy, M. MERCIER Jean-Louis, M. MOREAU Christian, Mme NEBOUT Roberte, M. POTHIER Fabrice, Mme TRIBOULET Véronique

Procuration(s) :

M. ROYER Franck donne pouvoir à Mme FAYOLLE Carole, Mme VILLENEUVE Odile donne pouvoir à Mme TRIBOULET Véronique

Etai(ent) absent(s) :

M. BERCHEM Franck

Etai(ent) excusé(s) :

M. ROYER Franck, Mme VILLENEUVE Odile

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme TRIBOULET Véronique

Numéro interne de l'acte : 2018/10/26/0042

Objet : Horaires Bénédicte VRINAT

Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'en prévision de l'adoption du nouveau régime indemnitaire, et après la prise en compte des éléments de salaire, il convient de changer le tableau horaire de Madame Bénédicte VRINAT. Comme elle n'est pas à temps complet, il faut réintégrer 11 heures payés jusqu'à ce jour, en travaux supplémentaires dans sa base horaire. Son salaire annualisé sera de 28 heures au lieu de 25 heures, et son régime retraite passera de l'IRCANTEC à la CNRACL, dès le 1er novembre 2018.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à MAGNET
Le Maire,

